

30,5 MILLIONS INVESTIS POUR LA STATION D'ÉPURATION

UNE BAIGNADE EN EAU CLAIRE

Des arrêtés municipaux interdisant la baignade aux plaisanciers sur des plages azuréennes à cause de rejets d'eau impure. L'image appartient désormais au passé. Hier, le président de la métropole Nice-Côte d'Azur, Christian Estrosi, a effectué une visite de fin de chantier à la station d'épuration de Saint-Laurent-du-Var. Un équipement bâti en 1982 et qui, malgré une modernisation effectuée en 1989, était devenu obsolète et proche de la saturation. Pour rattraper les évolutions en termes d'urbanisme et de démographie, la capacité de traitement a été augmentée, passant de 80 000 EH (équivalents habitants) à 110 000 EH. Ce chantier a représenté un investissement de quelque 30,5 millions d'euros, à la charge de Nice-Côte d'Azur.

Des cuves et des «spaghettis»
«Ces travaux étaient prioritaires pour la métropole, a rappelé son président après avoir visité le site. Car, en plus de retraiter les eaux usées de Saint-Laurent-du-Var, cette station purifie les rejets de Carros, Gattières, Le Broc, La Gaude et des autres communes de la



Au sein de la station d'épuration rénovée de Saint-Laurent-du-Var, eaux et boues sont dissociées via des bassins de séparation membranaires.

rive Ouest du fleuve Var.» Parmi les équipements installés pour optimiser le traitement des eaux : les bassins de séparation membranaires, alliés à un traitement biologique. Dans ces énormes cuves où bouillonne une eau peu ragoûtante, de fines membranes creuses en forme de spaghettis séparent les eaux traitées des boues.

Parmi les autres défis relevés pour cette modernisation : la contrainte de ne pas «déborder» du bâtiment existant et celle d'éviter les perturbations de fonctionnement à cause de variations de charges. En bout de course, c'est une eau limpide qui est rejetée dans le bassin du Var, vers la Méditerranée. Des rejets dont la qualité est conforme aux

QUATRE ANNÉES DE CHANTIER

Lancée en octobre 2009, la modernisation de la station d'épuration de Saint-Laurent-du-Var a duré plus de quatre ans. Une période durant laquelle l'exploitation n'aura pas été interrompue et les ingénieurs auront tenu compte des impératifs d'un territoire dont l'activité économique est basée sur le tourisme. Ainsi, c'est par périodes de six mois que les travaux ont été effectués, afin de ne pas exposer les périodes estivales à d'éventuelles pollutions.

normes bactériologiques des eaux de baignade, puisque leur qualité est 20 fois supérieure aux seuils autorisés par l'Union européenne. Pour autant, les services de la métropole surveilleront de près la qualité des eaux de baignade. Histoire de s'assurer que les pavillons bleus continueront de flotter encore longtemps sur la baie des Anges. •